CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Broyage de déchets végétaux à domicile

Ca de Quimper Bretagne Occidentale

Auteur :

Mairie de Quimper
44, Place Saint Corentin - Cs 26004
29107 Quimper
Voir le site internet
Juliette Foucault
jfoucault@quimper.bzh

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Quimper communauté a signé depuis fin 2010 un programme local de prévention des déchets.

Au vu des tonnages toujours en hausse de déchets végétaux en déchèterie, il a été choisi de mettre en place une action sur cette thèmatique.

Cette action allie plusieurs points : la sensibilisation au paillage, au compostage, à la diminution d'utilisation de produits phytosanitaires et propose une alternative au brûlage.

Quimper Commuanuté ne souhaitant pas gérer ni les broyages ni acquérir un broyeur, un marché public à bon de commande à donc été lancé.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le broyage de déchets végétaux à domicile a pour objectifs :

-la valorisation des déchets de jardin

-la réduction des apports en déchèterie et des déplacements correspondants

-la sensibilisation à plusieurs aspects de la réduction des déchets : paillage, compostage, diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires

-proposer un service facile pour l'usager, entraînant le moins de freins possible pour son utilisation

Résultats quantitatifs

Au terme des 9 premiers mois d'expérimentation

40 interventions ont été éffectuées

le temps moyen de broyage : 1 m³ par heure

temps moyen passé à broyer : 2 h

nombre de m3 moyen broyé: 3 m³

montant moyen facturé au particulier: 33 €

le nombre d'intervention est pour le moment très limité. Nous avons choisi de prendre du temps afin d'ajuster au mieux le service.

Résultats qualitatifs

Le resultat qualitatif du service est que les bénéficiaires du service sont très satisfaits et le service rendu est bon.

L'objectif en terme de sensibilisation est plus difficile à quantifier mais visiblement le message passe bien.

MISE EN OEUVRE

Planning

Publication du marché : octobre 2011

Notification du marché : fevrier 2012

Réunion de calage: mars/avril 2012

Don de founiture (bon d'intervention en 3 volets) : mai 2012

Communication : mai 2012

première intervention : juin 2012

Moyens humains

L'association d'insertion met à disposition un chef de chantier qui vient voir le demandeur et évalue les quantités à broyer ainsi qu' un agent chargé de venir avec le broyeur qui broie les déchets végétaux.

La collectivité met à disposition une comptable qui édite les bons de commande d'intervention et facture par la suite.

Moyens financiers

Quimper communauté a choisi de prendre en charge 50 % du prix facturé par l'association de réinsertion.

Moyens techniques

L'association met à disposition un fourgon afin de transporter le broyeur.

Partenaires mobilisés

Ce service a été mis en place avec les aides attribuées par l'ADEMEdans le cadre du programme local de

prévention des déchets.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'action peur être repoduite dans toute collectivité ne souhaitant avoir la gestion du broyeur.

Difficultés rencontrées

L'action est originale car elle a diverses objectifs qui entre dans le programme local.

Mais surtout la collectivité a essayée de mettre en place une action avec des facilitateurs. C'est à dire que la collectivité prend en charge 50% du prix et l'association retenue dans le cadre du marché se déplace chez les particuliers et s'occupe de toutes les manipulation.

Recommandations éventuelles

Afin de bien mettre en place ce type d'action, il est très important de bien specifier l'action et le service attendus dans le marché.

Une période d'ajustement, avec l'association retenue, est necessaire afin que le service soit rendu au mieux.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BROYEUR | MENAGE | COOPERATION LOCALE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Février 2013
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Patrick EVEN
patrick.even@ademe.fr
Direction régionale Grand Est